



Le compostage permet de valoriser à domicile les déchets de cuisine et du jardin ; soit environ 1/3 de nos poubelles. Dans des conditions contrôlées et avec l'aide des micro-organismes du sol, ces déchets organiques sont transformés en terreau fertile : un geste économique et écologique !

Demandez votre composteur à la CCPS :

BON DE COMMANDE

Je désire commander un composteur à prix réduit (subvention de l'ADEME à 50% et de la CCPS à 25%)

☞ Dans la limite d'un modèle par foyer :

1 composteur bois 360 L = 16 €

1 composteur plastique 420 L = 13 €



Chaque composteur est livré avec un bio-seau (petit conteneur pour collecter les déchets de cuisine avant leur apport au composteur) et en kit pour faciliter le transport.

Le choix de composteur est libre mais le processus de décomposition sera plus efficace avec un bac mieux rempli plutôt que trop grand.

Nom, prénom :

Signature :

Adresse :

Commune (sur le territoire de la CCPS uniquement) :

Téléphone :

Courriel :

☞ Bon de commande à renvoyer ou à déposer à la CCPS

Joindre impérativement votre règlement par chèque, à l'ordre du Trésor Public.

☞ La date et le lieu de retrait de votre composteur vous seront communiqués ultérieurement

2 retraits par an

A cette occasion, **un guide composteur vous apportera des conseils pratiques** pour réussir le compostage : techniques de réalisation, astuces pour la gestion au quotidien, conditions d'utilisation du compost ...

Communauté de communes du Pays Solesmois : ZAE du Pigeon Blanc, Voyette de Vertain 59730 Solesmes

Contact : Marianne Gabet, animatrice tri et prévention

mail : tri-dechets@ccpays-solesmois.fr

